

Je suis en arrêt



Ai-je des obligations, des droits ?

Serai je payé(e) ?

Qui peut m'aider ?

Comment se passera mon retour au travail ?

Nous vous invitons à prendre contact...



Contact :
Service social de la
CARSAT DE BRETAGNE

☎ 36.46

ssr.morbihan@carsat-bretagne.fr

L'expérience et les connaissances de chacun peuvent servir à tous.

Autres questions entendues :

- Comment mes frais de santé (consultation chez le médecin, médicaments, hospitalisation) sont pris en charge ?
- Déclarer un médecin traitant, pourquoi ?
- A quoi me sert une mutuelle, Est-ce obligatoire et comment la choisir ?
- La mutuelle coûte cher, y a-t-il des aides possibles ?.